

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation du tarif télégraphique établi par l'Arrangement conclu, le 3 novembre 1882, entre la France et l'Autriche-Hongrie. (N° 116, session extraordinaire 1882.) — Nommée le 21 décembre 1882.

MM.

- 1^{er} BUREAU : MAGNIEZ. —
2^e — ADAM. —
3^e — LE BASTARD. —
4^e — MUNIER. —
5^e — FRÉZOUL.
6^e — LABITTE. —
7^e — DE PARIEU. —
8^e — CLAMAGERAN. —
9^e — JOHN LEMOINNE.



Séance du 22 ju
 Présidé par M. Adam Doyen Doyen
 M. Adam est nommé Président
 M. Magny est nommé Secrétaire
 et rapporteur
 La commission est formée au sujet
 de lui

La séance est levée
 Le Secrétaire Le Président
 Magny Doyen